

PRESENTATION DE LA RESIDENCE KERELYS DE L'HERMITAGE

La résidence Kerélys de L'Hermitage a ouvert ses portes en octobre 2009 et a pour vocation d'accueillir spécifiquement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou d'une très grande dépendance physique et psychique. Elle est habilitée à l'aide sociale et peut accueillir 45 personnes en hébergement permanent et 4 personnes en accueil de jour.

La structure, construite au centre bourg est à proximité du centre commercial. Les logements de 20 m² des 2 unités Alzheimer sont personnalisés avec le mobilier des résidents et situés autour d'un patio lumineux. Ces unités bénéficient d'une grande terrasse et d'un jardin sécurisé d'accès facile. Les logements de l'unité confort sont équipés de mobilier adapté à la grande dépendance, d'un grand lieu de vie clair donnant sur un lieu de passage. L'établissement est entièrement sécurisé et de plain pied.

La résidence bénéficie d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adapté) fonctionnant du lundi au vendredi.

Une équipe chaleureuse et dynamique accompagne au quotidien les personnes dans le respect de leurs habitudes de vie, leurs capacités et leurs droits. L'équipe est composée de personnel formé à l'accompagnement et aux soins : agents des services, auxiliaires de vie, aide-soignantes, aide médico-psychologiques, assistante de soins, infirmière coordinatrice, infirmières, psychologue, psychomotricienne, ergothérapeute, assistante de direction, et médecin coordonnateur.

Suivant les besoins des personnes, l'équipe peut faire appel à des intervenants extérieurs : médecins traitants, gériatres, kinésithérapeutes, orthophonistes, laboratoire, équipe mobile de soins palliatifs, hospitalisation à domicile, coiffeuses, pédicures...

Les repas sont livrés par un prestataire extérieur en liaison froide mais des ateliers cuisine réalisés par les résidents sont privilégiés.

Les familles et les proches de chaque résident sont aussi associés à la vie de leur parent et de la résidence. Chaque salarié a une place importante auprès de la personne accueillie et se doit de la reconnaître en tant qu'être humain et personne à part entière, et être garant de son bien être physique et psychologique.

L'ACCUEIL DES RESIDENTS A KERELYS L' HERMITAGE

- Toute demande de renseignements est systématiquement prise en compte que ce soit au téléphone ou à la résidence. Les personnes sont accueillies, conseillées ou orientées si la demande ne correspond pas à notre spécificité.
- Avant toute entrée, en accueil de jour ou en hébergement permanent, la direction et le médecin coordonnateur rencontrent la personne et sa famille afin d'évaluer la cohérence entre leurs besoins et le projet d'établissement.
- L'accueil de jour permet à des personnes de vivre à domicile, tout en étant accompagné et peut aboutir sur un accueil permanent mais aussi favoriser une intégration progressive et ainsi permettre à l'équipe et à la personne d'instaurer une relation de confiance.
- La direction reste disponible et à l'écoute de toutes demandes des résidents, des familles ou des intervenants extérieurs.
- Chaque personne est accueillie personnellement, attendue par l'équipe et les autres résidents avec un gâteau à partagé.
- Dans les 3 mois après l'arrivée, le projet d'accompagnement personnalisé de chaque personne est réalisé et présenté à chaque référent famille par les responsables des unités.
- La psychologue organise un entretien du résident mais aussi rencontre la famille dans un second temps.
- Tous les ans, le siège social adresse aux familles une enquête de satisfaction. La synthèse est présentée et des axes d'amélioration proposés aux familles lors du Conseil à la Vie Sociale
- Des fiches de constat sont à disposition des familles afin de favoriser les remarques ou amélioration à apporter.

LA PLACE DES FAMILLES ET DES PROCHES A KERÉLYS L'HERMITAGE

- L'accès à la résidence est libre et sans contraintes horaires
- L'équipe ne se substitue pas aux familles pour l'accompagnement à des rendez vous extérieurs ou pour divers achats (vestimentaires, produits d'hygiène...)
- L'équipe se montre accueillante et conviviale
- Chaque résident a un référent chargé de faciliter les échanges entre l'équipe et la famille. Il veillera à leurs demandes et à la bonne circulation de l'information. Il est l'interlocuteur privilégié.
- Un soutien psychologique peut être proposé à la famille.
- Le personnel se doit de rester professionnel et évite le tutoiement, les embrassades ou toute autre forme de familiarité
- Des temps conviviaux sont organisés plusieurs fois dans l'année (barbecue, anniversaire) où sont invitées toutes les familles.
- La famille est informée des RDV médicaux de son parent (si elle le souhaite, elle peut l'accompagner) ; mais aussi des changements de son état de santé.
- Une fois par trimestre un Conseil de la Vie Sociale est organisé.
- Un bilan d'entrée est réalisé avec la famille par la psychologue trois mois après l'arrivée du résident.
- Un entretien est organisé entre le responsable d'unité et la famille après chaque réévaluation du projet d'accompagnement personnalisé.

L'ENVIRONNEMENT DU RESIDENT A KERELYS L'HERMITAGE

- La résidence est conçue de manière à permettre aux résidents de circuler sans se perdre grâce à des couloirs de déambulation.
- Les couloirs sont libérés de tout objet dangereux ou susceptible d'entraîner une chute.
- Un personnel d'entretien est présent régulièrement pour assurer la maintenance des équipements.
- Des formations incendies sont régulièrement organisées pour tout le personnel.
- La résidence est adaptée aux spécificités des troubles des résidents accueillis
- Les décorations des parties communes (hall d'entrée, couloirs) sont changées plusieurs fois par an, notamment en fonction des saisons.
-
- Des lieux de vie aménagés dans un souci de convivialité et décorés, parfois en collaboration avec les résidents.
- Les résidents peuvent aménager leurs chambres à leur convenance. Ils peuvent les décorer et les personnaliser.
- Les lieux de vie servent à favoriser une ambiance familiale et conviviale autour d'un salon, d'une cheminée, d'un jardin, d'une cuisine ouverte ainsi que la présence d'animaux domestiques.
- Des jardins sont aménagés et entretenus par le personnel et les résidents
- Pour éviter une ambiance hospitalière et renforcer la convivialité, le personnel est en tenue civile dans la journée
- Le personnel est formé à l'utilisation des produits d'entretien.
- L'organisation du travail est pensée de manière à ce que le temps soit suffisant pour un ménage efficace.
- Des PND (plan de nettoyage et de désinfection) permettent le suivi du ménage.

LA PRISE EN CONSIDERATION DE LA DEPENDANCE A KERELYS L'HERMITAGE

Au niveau des résidents

L'établissement accueille spécifiquement des personnes atteintes d'une pathologie démentielle. Un diagnostic par un neurologue et/ou gériatre est un des critères indispensables pour intégrer la structure. Le consentement de la personne est toujours recherché. Afin de préserver la continuité de l'identité de la personne accueillie, l'équipe effectue un recueil de données composé de son histoire de vie, de ses habitudes de vie, de ses goûts, de ses attentes....

La résidence dispose d'une unité confort prenant en charge les personnes très dépendantes.

- Une psychologue réalise des entretiens individualisés
- Des réunions d'équipe et de projets personnalisés sont réalisées une fois par mois afin de réaliser et/ou mettre à jour le projet d'accompagnement personnalisé du résident avec l'ensemble de l'équipe
- En cas d'opposition au soin, les équipes s'adaptent pour permettre, soit un passage de relais aux collègues, soit un report de soin.
- Le résident peut disposer d'argent personnel placé au coffre et en disposer quand il le souhaite
- Des rencontres individuelles ou des groupes de parole peuvent être proposés aux résidents afin d'exprimer leur ressenti au sein de la résidence.
- Le respect des résidents passe aussi par l'acceptation des relations affectives et intimes entre résidents consentants
- Le résident peut disposer de la clé de sa chambre afin de respecter sa liberté d'aller et venir. Les serrures sont sécurisées
- Le rythme du résident est respecté. Il n'y a pas d'heure de coucher ni de lever.
- Les horaires des repas sur chaque unité sont programmés en respectant un temps confortable entre chaque repas.
- Le personnel est formé aux techniques de manutention de personnes en situation de dépendances physiques
- Du matériel d'aide technique est mis à disposition du personnel

Prise en charge de la dépendance physique

L'existence de l'unité confort permet d'accueillir les résidents ayant évolué en grande dépendance physique. L'équipe formée veille à un accompagnement de confort adapté à chaque résident.

Au niveau du personnel

- Afin de s'adapter et de respecter la personne dans sa dépendance psychique, tout le personnel est formé et sensibilisé aux caractéristiques du public accueilli (vieillesse, troubles de la démence, dépendance physique....).

- Dès l'embauche, chaque salarié bénéficie d'un cursus de formation interne au réseau
- Un kit d'accueil est remis à chaque salarié dès son recrutement afin d'y retrouver tous les éléments indispensables pour assurer sa mission (fiche de poste, fiche repères, chartes...).
- Chaque nouveau salarié est formé en binôme par un référent et son intégration est évaluée à l'aide du document « intégration nouveau salarié »
- Le médecin coordonnateur et la psychologue proposent des formations internes
- Des analyses de pratique animées par une psychologue externe peuvent être proposées en fonction des besoins de l'équipe

LES SOINS A KERELYS L'HERMITAGE

Les garants de la bonne continuité des soins sont le médecin coordonnateur et l'infirmière coordinatrice. Les soins sont assurés par les infirmières de la résidence.

L'établissement fonctionne en budget global ce qui implique la prise en charge financière par son budget de tous les intervenants médicaux (médecins traitants, kinésithérapeutes, laboratoire, orthophoniste, examens de radiologie)

- Les besoins de soins du résident sont évalués grâce aux observations pluridisciplinaires mais aussi lors des toilettes évaluatives ; ils sont formalisés dans le projet personnalisé et dans le programme de soins journalier.
- Le suivi médical de chaque résident est assuré par le médecin traitant choisi par le résident ou la famille.
- Les paramédicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes....) interviennent sur prescription. L'évaluation de leurs interventions est suivie par le médecin coordonnateur.
- Les soins sont presque exclusivement faits dans le logement du résident.
- La prise en compte de la douleur commence par une évaluation au travers des fiches ECPA (Echelle Comportementale pour Personne Agée) remplies par l'équipe et analysées par les infirmières, le médecin coordonnateur et/ou médecin traitant. Si nécessaire, l'HAD (Hospitalisation A Domicile) peut intervenir ou l'équipe mobile de soins avec lesquelles nous avons signé un contrat d'intervention
- L'équipe est régulièrement sensibilisée aux risques infectieux par des rappels sur le lavage des mains, le nettoyage et la désinfection de l'environnement
- La prévention des escarres reste notre priorité, l'équipe formée est dans une démarche constante, journalière de prévention.
- Le suivi de la dénutrition est garanti par une surveillance mensuelle du poids du résident et par l'analyse en cas de perte. Une mise en place d'alimentation enrichie peut être mise en place en collaboration avec le médecin coordonnateur.
- Au niveau de l'iatrogénie, les prescriptions médicales sont systématiquement revues lors de chaque renouvellement de traitements avec le médecin traitant. Une sensibilisation est régulièrement effectuée par le médecin coordonnateur et évoquée lors de la commission gériatrique annuelle proposée à tous les intervenants médicaux et paramédicaux.
- La « permanence des soins médicaux » est organisée au niveau départemental et passe par l'appel au 15 pour joindre un médecin en urgence.
- Les résidents peuvent être amenés à être hospitalisés. Hormis l'urgence, la collaboration avec les familles, le médecin est privilégiée afin d'éviter au résident de trop grandes perturbations.
- Les familles sont contactées lors de toutes modifications de l'état de santé et rencontrées régulièrement par les infirmières.

L'ANIMATION A KERELYS L'HERMITAGE

L'animation au sein de la résidence Kerélys à l'Hermitage est faite de chaque instant vécu : moments de partages, de convivialités, d'écoutes, de rencontres.... Notre principal objectif étant de faire de la résidence un lieu de vie ouvert à l'extérieur.

A l'entrée du résident, des éléments sur son histoire de vie, ses habitudes, ses centres d'intérêt sont recueillis et enregistrés dans son projet personnalisé. Tout ce recueil est enrichi au long de son accompagnement et réévalué.

La volonté première du projet d'animation est de valoriser la personne et son estime d'elle-même en lui proposant des activités ou des temps d'animation qu'elle apprécie, qui ne la mettent pas en difficulté et qui respectent son identité et son image.

La mise en place d'activités adaptées et qui ont du sens pour les résidents nous paraît essentielle ; il est donc proposé de :

- Participer aux activités de la vie quotidienne :
 - ☛ faire la vaisselle, le ménage, le pliage de linge, la mise du couvert, préparer le potage du soir, le dessert, les gâteaux, réaliser des ateliers cuisine
 - ☛ des activités ludiques et/ou créatives : atelier floral, décoration, loto, atelier chants, petit bal mensuel
 - ☛ des activités de relaxation : balnéothérapie en individuel, ateliers gym douce
 - ☛ des soins esthétiques (coiffure, manucure..) avec intervenants extérieurs
 - ☛ des temps de plaisir : apéritif partagé, repas partagés entre unités, intervention d'une clown thérapeute sur l'unité confort, venues de chorales, des temps de massages individuels
- Maintenir le lien social et favoriser une ouverture sur l'extérieur par :
 - ☛ des sorties régulières, des échanges avec les autres résidences du réseau
 - ☛ la sortie quotidienne pour aller chercher le pain à la boulangerie
 - ☛ des sorties achats dans les magasins, dans les marchés locaux
 - ☛ des sorties à visée plus culturelle : cinéma, théâtre, visite
- Toute l'animation est planifiée et affichée dans les lieux de vie et à disposition des familles. L'évaluation des activités pour chaque résident est réalisée lors du projet d'accompagnement
- Une veille est apportée pour éviter la musique non adaptée, d'éventuels excès d'utilisation des télévisions ou de bruits sonores dérangeants

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés :

Le P.A.S.A est un lieu d'accueil à la journée au sein duquel sont organisées et proposées des activités sociales et thérapeutiques aux résidents ayant des troubles du comportement modérés. Au sein de la résidence, notre pôle d'activités s'étend sur les unités Est et Ouest.

L'Ergothérapeute, la Psychomotricienne et l'Assistante de soins en gériatrie (ASG) interviennent dans un lieu identifié dans chaque unité (salle d'atelier et salle de psychomotricité).

Des bilans de capacités des résidents permettent une meilleure homogénéité dans les groupes d'ateliers. De ces évaluations découlent des axes d'activités pour chacun. Ces bilans sont ensuite présentés et retranscrits dans le Projet d'Accompagnement Personnalisé, tout comme les activités. Ces prises en charge sont répertoriées selon 4 axes thérapeutiques :

- **Maintenir ou réhabiliter les capacités cognitives :** stimuler les fonctions cognitives au travers d'ateliers mémoire, encadrée par l'ASG, afin d'apporter une stimulation des mémoires anciennes et récentes, un maintien des gnosies et praxies pour une meilleure estime de soi.
- **Maintenir ou réhabiliter les capacités fonctionnelles :**
 - Les capacités fonctionnelles sont sollicitées par l'activité cuisine thérapeutique réalisée avec l'ASG et l'ergothérapeute. Il consiste à la préparation d'un menu, d'une liste de course, d'achats puis de la confection culinaire et partage d'un repas.
 - L'activité piscine est développée par l'ASG, l'ergothérapeute et la psychomotricienne autour d'un travail d'équilibre et de réappropriation du corps, de confiance en soi (1 par semaine).
 - L'activité équilibre est gérée par l'ASG et la psychomotricienne dans la prévention des risques de chute.
 - L'activité Danse et Mouvement est réalisée par la psychomotricienne.
 - La mosaïque est un atelier encadré par l'ergothérapeute pour travailler la motricité fine dans le but de réaliser diverses créations pour le marché de Noël.
- **Maintenir ou réhabiliter les capacités fonctionnelles :** essayer de développer les capacités sensorielles autour de :
 - ☛ La Balnéothérapie pour les personnes en état d'agitation. Ce moment permet de trouver un apaisement en développant le toucher/massage thérapeutique.
 - ☛ Des séances de relaxation sont faites dans un but similaire : salle de détente pour les résidents en état d'agitation, d'angoisse où sont proposés des massages thérapeutiques avec huiles essentielles et musique d'ambiance dans un espace confiné favorisant l'apaisement de la personne.
 - ☛ Et l'activité sensorielle encadrée par la psychomotricienne qui est un temps de prise de conscience corporelle.
- **Maintenir ou réhabiliter le lien social :**
 - ☛ Au travers de sorties à la journée
 - ☛ Des échanges et rencontres avec les résidences du réseau
 - ☛ Des sorties au marché....

LA RESTAURATION

A KERELYS L'HERMITAGE

- La restauration est assurée par un prestataire extérieur.
- Les repas sont livrés tous les jours.
- Les menus proposés respectent l'équilibre alimentaire mais sont adaptés aux besoins et aux goûts des résidents dans la mesure du possible.
- Les textures des repas sont personnalisées, formalisées et réévaluées en fonction des besoins.
- Une attention particulière est portée sur la présentation des repas (repas présentés dans des plats) et sur la présentation dans l'assiette.
- Des nappes sur les tables sont mises le dimanche et jours de fête.
- Les potages et certains desserts sont confectionnés tous les jours par les résidents dans les lieux de vie afin de garder une ambiance « comme à la maison ».
- Des ateliers cuisine réguliers sont réalisés en général tous les samedi soir avec élaboration du menu, courses au supermarché, réalisation et partage.
- La sécurité alimentaire est supervisée par le chef de cuisine de la résidence Edilys de Rennes qui assure la formation du personnel aux bonnes règles d'hygiène et de sécurité suivant les normes HACCP.
- Le chef de cuisine assure également les commandes de produits laitiers, fruits et légumes et épicerie.
- Des points réguliers sont faits avec le prestataire extérieur afin d'apporter des améliorations à nos exigences